

# Chargé(e) de l'action culturelle, des relations avec les publics et de la communication H/F

Offre n° O078240327000867

Publiée le 27/03/2024

## Synthèse de l'offre

### Employeur



Mairie de MAGNY-LES-HAMEAUX  
Hôtel de Ville - BP 10033  
78772 MAGNY LES HAMEAUX CEDEX

9 500 habitants (1 quartier en veille active) au sein de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (12 communes, 230 000 habitants) et du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, la ville se distingue par un patrimoine historique, des pavillons individuels, du logement social et de nombreux espaces verts, agricoles et naturels.

Site web de l'employeur	<a href="https://www.magny-les-hameaux.fr/">https://www.magny-les-hameaux.fr/</a>
Lieu de travail	MAGNY LES HAMEAUX CEDEX
Poste à pourvoir le	01/09/2024
Date limite de candidature	26/05/2024
Type d'emploi	Emploi permanent - vacance d'emploi
Motif de vacance du poste	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent
Nombre de postes	1

## Détails de l'offre

Famille de métiers	Culture > Politiques territoriales d'action culturelle	Grade(s) recherché(s)	Rédacteur Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur principal de 1ère classe
--------------------	--	--------------------------	---

Métier(s) → [Directeur ou directrice de l'action culturelle](#)

Ouvert aux contractuels Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-14 du code général de la fonction publique](#))  
Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

Temps de travail	Temps complet, 1607 heures annuelles	Télétravail	Oui
Management	Non	Expérience souhaitée	Confirmé

### Descriptif de l'emploi

Au sein de la Direction du pôle culture et solidarités, et placé (e) sous l'autorité de la responsable du service culturel, vous aurez en charge la mise en œuvre de l'action culturelle et de la communication, le travail en relation avec les publics, les institutions et tous les services de la ville.

Missions / conditions d'exercice

## Administration

Contribue à la mise en œuvre de la saison culturelle et des événements  
Participe au suivi administratif et budgétaire des projets  
Participe à l'instruction des dossiers de demande de subventions  
Participe à la rédaction des bilans

Relations avec les publics, les artistes et les partenaires  
Propose et assure la mise en œuvre des actions culturelles  
Assure les relations avec les partenaires selon les projets  
Participe à la billetterie des spectacles et aux réservations  
Participe à l'accueil des artistes

## Communication

Assure le suivi du plan de communication annuel  
Propose des actions visant à prospecter et développer de nouveaux publics  
Participe à la création et à la diffusion des supports de communication  
Veille à la mise à jour des outils de diffusion  
Assure la communication dématérialisée

## Profils recherchés

### Profil:

- \* Bonne connaissance des procédures administratives (comptabilité publique, domanialité publique)
- \* Bonne connaissance de la communication écrite et dématérialisée
- \* Capacité à formuler des propositions claires et argumentées
- \* Capacités d'analyse et de synthèse
- \* Capacité d'écoute et de travail avec des personnalités différentes
- \* Intérêt pour les projets artistiques
- \* Dynamique, enthousiaste, disponible
- \* Autonome
- \* Qualités d'anticipation et d'organisation

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle  
Temps de travail: annualisé / horaires décalés  
Présence aux réunions de secteur, aux spectacles et aux évènements

## Contact

### Contact

0139447171

### Informations complémentaires

Envoyer CV et lettre de motivation à [ressources.humaines@magny-les-hameaux.fr](mailto:ressources.humaines@magny-les-hameaux.fr)  
Monsieur le Maire  
Ville de Magny-les-Hameaux  
Hôtel de Ville  
Service ressources humaines  
BP 10033  
78772 Magny-les-Hameaux cedex

[DÉPOSER MA CANDIDATURE](#)

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.